

DÉPARTEMENT

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MARNE

DE LA COMMUNE DE PROUILLY

NOMBRES DE MEMBRES

Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	15

Date de la convocation

20 avril 2026

Date de la séance

27 avril 2026

N°2026_04_08

Création de commissions
communales et nomination des
membres

Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à 19 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude LÉVÊQUE.

Présents : Claude LÉVÊQUE, Chantal WAGNER, Benoît LEBON, Nicolas TROUSSET, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Jean-Noël GODIN, Guillemette FLEURY, Maud WAGNER, Julie PUTTEMANS, Virginie GOULETTE, Audrey POTAUFEUX, Estelle BOUZIDI

Absents ayant donné procuration : Brigitte GODART représentée par Chantal WAGNER, Frédéric LEFEVRE représenté par Audrey POTAUFEUX

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22,

VU la délibération n° 2026-03T-03 du 31 mars 2026 créant les commissions communales,

CONSIDÉRANT la demande présentée par Madame Estelle BOUZIDI, conseillère municipale, d'intégrer les commissions « Ressources Humaines » et « Salles communales et bâtiments », créées par la délibération précitée,

CONSIDÉRANT la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel,

CONSIDÉRANT l'intérêt de créer des commissions pour le suivi du « Cimetière », de la « Communication » et du « Cadre de vie et vie locale »,

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer les membres des commissions précitées,

CONSIDÉRANT la possibilité de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres,

CONSIDÉRANT les candidatures proposées par les conseillers,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- d'ajouter Madame Estelle BOUZIDI, conseillère municipale, aux commissions « Ressources humaines » et « Salles communales et bâtiments », fixant ainsi leur effectif respectif à 6 et 8 membres ;

Date de transmission de l'acte: 07/05/2026
Date de réception de l'AR: 07/05/2026

051-215104159-2026_04_08-DE

A G E D I

- de former les commissions suivantes, de fixer le nombre de membres et de les désigner :

Commission « Cimetière », chargée du fonctionnement du cimetière et des travaux prévus : 4 membres, à savoir :

- Madame Guillemette FLEURY ;
- Madame Brigitte GODART ;
- Monsieur Nicolas TROUSSET ;
- Madame Chantal WAGNER.

Commission « Communication », chargée notamment de la rédaction des bulletins communaux et de diverses informations ponctuelles : 3 membres, à savoir :

- Monsieur Patrick MATHIEU ;
- Madame Julie PUTTEMANS ;
- Madame Maud WAGNER.

Commission « Cadre de vie et vie locale », chargée de l'amélioration de l'environnement et du fleurissement de l'espace public, de l'organisation des cérémonies militaires en partenariat avec les associations locales, du suivi des manifestations organisées sur le domaine public ainsi que de la mise en place des décorations de Noël : 8 membres, à savoir :

- Madame Estelle BOUZIDI ;
- Madame Guillemette FLEURY ;
- Madame Brigitte GODART ;
- Madame Virginie GOULETTE ;
- Monsieur Patrick MATHIEU ;
- Monsieur Nicolas TROUSSET ;
- Madame Chantal WAGNER ;
- Madame Maud WAGNER.

Le Maire,
Claude LÉVÊQUE



La secrétaire de séance,
Chantal WAGNER



Date de transmission de l'acte: 07/05/2026
Date de reception de l'AR: 07/05/2026

051-215104159-2026_04_08-DE
A G E D I